

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : DOXYBACTIN 50 MG COMPRIMES POUR CHIENS ET CHATS, Comprimé

Titulaire : LE VET

Composition : Doxycycline (sous forme d'hyclate) 50 mg - Excipient QSP 1 comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/1912437 5/2017

Date de décision : 31/07/2017